

CHAUTAGNE

Les élus contre une carrière à Anglefort

Depuis l'annonce du projet d'ouverture d'une carrière à ciel ouvert sur la commune d'Anglefort, les élus de Motz, Ruffieux et Serrières se sont prononcés contre tandis qu'une association bat le pavé et se mobilise en dénonçant les nuisances que la carrière occasionnera sur l'ensemble de la vallée.

L'Association interdépartementale du Haut Rhône (AIHR) vient ainsi de prendre le relais du collectif créé le 21 janvier pour informer, mobiliser et rassembler les habitants. « Créer cette association était devenu une nécessité pour mieux lutter contre ce projet, » annonce Sophie Trinquand, la trésorière de l'association.

À grand renfort de réunions publiques, ses membres ne veulent plus perdre de temps.

« Une enquête publique a eu lieu du 13 décembre au 12 janvier dernier mais la population n'a eu vent que très tardivement de ce projet qui porte atteinte à la

qualité de vie, aux territoires et à l'environnement et elle n'a pas été en mesure de faire connaître son opposition, » déplore Sophie Trinquand. « Vivre dans le voisinage d'une carrière, ce sera l'enfer », avertit la trésorière. L'association met en avant l'impact important qu'elle aura sur la santé (bruit, poussières, pollution...), la sécurité, (trafic de camion en augmentation de 26 %)...

Un projet en désaccord avec les politiques de développement économique et touristique

« Ce projet constitue une attaque de notre environnement, de notre espace de vie, cela va à l'encontre de tout ce que les élus mettent en place depuis des années en termes de développement touristique, de mobilité douce, de préservation des zones humides, » poursuit Sophie Trinquand.

En à peine deux semaines, le collectif avait réussi, par la pose d'affiches, la



Les griefs de l'association et des élus envers ce projet d'exploitation de site, prévue pour 30 ans, sont multiples : nuisances sonores, pollution, hausse du trafic routier...

distribution de brochures informatives et la diffusion d'une pétition, à informer une partie de la population. À présent, l'association veut passer la vitesse supérieure. « Plus on réussira à

mobiliser les habitants et à les rendre acteurs, plus on aura de chance de faire barrage à ce projet. » Pour cela, l'AIHR organise une première réunion citoyenne, le jeudi 16 mars, à la

salle des fêtes de Motz, à partir de 20 h et a mis en place une page facebook, « Non à la destruction de notre vallée du Haut Rhône. »

Sylvain GORGES

Des édiles farouchement opposés au projet



Le message est clair.

Le conseil municipal de Ruffieux, l'une des trois communes concernées en Chautagne par le projet de carrière, vient de délibérer contre celui-ci. « Ce projet est un non-sens total, malgré les arguments du maire d'Anglefort, à une époque où l'on développe le Tourisme sur notre territoire, » tonne le maire Olivier Rognard. « Les camions vont croiser la ViaRhôna et le Chemin de St Jacques de Compostelle au hameau de La Loi et aucun cas n'en est

fait dans ce dossier ; il en est de même quant au bruit et à la poussière qui dévaloriseront les différents aménagements touristiques mis en place. » Le maire de Ruffieux rappelle également qu'aucune étude n'a été menée concernant l'impact de la carrière sur la zone humide de Chautagne. « Cet espace fait l'objet d'une attention toute particulière de la part des collectivités, de l'ONF et du CEN (Conservatoire d'espaces naturels) Savoie qui mènent un projet de préservation de son fonctionnement. » En outre, le premier magistrat regrette qu'à aucun moment, la commune n'ait été informée ou sollicitée pour connaître les contraintes du territoire ou pour recueillir des données dans le cadre des études d'impact réalisées. Au regard de tous ces points, la municipalité veut donc solliciter des services compétents l'abandon pur et simple de ce projet.

S.G.